

Prix Jean Pierson

Règlement

Introduction

Ce Prix est créé en 2022 par la Fondation ISAE-SUPAERO à l'initiative et grâce aux dons d'amis, anciens collaborateurs et membres de la famille de Jean Pierson, avec le soutien d'entreprises au sein desquelles il a œuvré avec ardeur et panache, dans le but de rendre hommage à la mémoire d'un homme à la personnalité particulièrement inspirante. Pendant 13 ans à la direction d'AIRBUS, Jean Pierson S 1963, a notamment contribué avec son équipe à changer le cours de l'aviation civile, et pendant 5 ans à la Présidence du Conseil d'Administration de SUPAERO il a marqué de son empreinte la formation des ingénieurs aérospatiaux.

Le Prix Jean Pierson sera décerné pour la première fois en 2022 à l'occasion des cérémonies de fin d'année de l'ISAE-SUPAERO. Son montant est fixé à 20 000 Euros.

Informations générales

Critères d'éligibilité

Le Prix Jean Pierson est destiné à récompenser chaque année un ou une élève de l'ISAE-SUPAERO en fin de cursus (tous cursus confondus) ayant démontré des qualités particulières de leader, reconnues et appréciées, au cours de son cursus au sein de l'Institut et/ou dans le cadre de son engagement dans des activités ou associations.

Les candidats doivent être en adéquation avec les règles de l'Institut au moment de la candidature, sous peine de disqualification.

Modalités de candidature :

La sélection des candidats s'effectue en 2 phases :

1. **Phase de désignation et présélection des candidats (avant le 30 juin ¹) :**
 - Les candidats doivent être désignés sur proposition
 - soit d'un groupe de 5 élèves minimum (dont l'un pourra être le candidat),
 - soit d'un enseignant-chercheur, d'un professeur, ou d'un maître de stage¹

¹ Echéance portée au 30 septembre pour les candidats désignés par leur maître de stage

- Chaque élève ainsi désigné sur cette liste provisoire doit alors choisir d'accepter ou de renoncer à se porter candidat.
 - Un comité de présélection interne à l'ISAE-SUPAERO, auquel est invitée la Fondation ISAE-SUPAERO, procède à la validation de la conformité de chaque candidature au regard des critères d'éligibilité.
2. Phase de dépôt des dossiers (avant le 15 octobre)
- Chaque candidat doit ensuite constituer et déposer un dossier complet en anglais (voir formulaire de candidature).
 - Le Jury auditionnera en entretien individuel 3 à 5 candidats sélectionnés sur dossier avant de délibérer. Les entretiens se dérouleront par visioconférence depuis l'ISAE-SUPAERO où les candidats seront présents (dans la mesure du possible). Les décisions du Jury sont non motivées et sans appel.

Jury international

Le jury du Prix Jean Pierson est constitué de 6 membres permanents :

- 4 donateurs et mécènes qui ont permis la création du Prix ainsi désignés (ou un représentant par eux désigné) :
 - M. John Leahy
 - M. Hazy ou M. Plueger pour Air Lease Corporate
 - M. Nourredine Ouabdesselam
 - M. Thierry Pierson ou un autre représentant de la famille de Jean Pierson
- M. Charles Champion (S 1978), président du Conseil d'Administration de l'ISAE-SUPAERO
- Bernard Ramanantsoa (S 1971), Directeur général honoraire HEC Paris

Un représentant de la Fondation ISAE-SUPAERO est invité à ce Jury.

Critères d'appréciation des candidatures

- Force de l'argumentaire sur les réalisations concrètes révélatrices de la capacité au leadership du candidat : décider, fédérer, mener, inspirer, entourer, écouter, guider, communiquer, encourager, influencer positivement, gérer les conflits, anticiper.
- Richesse des témoignages de soutien
- Variété des prescripteurs
- In fine, à candidatures méritantes égales, un regard particulier sera porté au critère de nécessité financière des candidats et, dans l'impossibilité de départager sur ce critère, les résultats académiques pourront être pris en compte.



The Jean Pierson Prize Rules

Introduction

This Prize was created in 2022 by the ISAE-SUPAERO Foundation on the initiative and thanks to the donations of friends, former collaborators and members of Jean Pierson's family, with the support of the companies in which he was involved with ardour and panache, with the aim of paying tribute to the memory of a man with a particularly inspiring personality. During 13 years at the head of AIRBUS, Jean Pierson (S 1963) and his team contributed to changing the course of civil aviation, and for 5 years as Chairman of the Board of Directors of SUPAERO he left his mark on the training of aerospace engineers.

The Jean Pierson Prize will be awarded for the first time in 2022 on the occasion of the ISAE-SUPAERO year-end ceremonies. The amount of the prize is 20 000 Euros.

General information

Eligibility requirements

The Jean Pierson Prize is intended to reward each year an ISAE-SUPAERO student at the end of his or her studies (whatever the programme) who has demonstrated through his or her commitment to activities or clubs and during his or her studies at the Institute, specific leadership qualities, recognized and appreciated.

Applicants must be in good standing with the Institute at the time of application.

Application procedure:

2 selection phases:

3. Nomination and screening of candidates (before June 30th ²):
 - Candidates must be nominated by
 - either a group of at least 5 students (one of whom may be the candidate)
 - a teacher-researcher, a professor or an internship tutor ¹

² Deadline extended to September 30th for candidates nominated by their internship tutor

- Each student nominated on the list of proposed candidates must then accept or decline to be a candidate.
 - An internal ISAE-SUPAERO pre-selection committee, including an ISAE-SUPAERO Foundation representative as a guest, validates the conformity of each application with the eligibility criteria.
4. **Submission (before October 15th)**
- Each candidate shall submit a full application in English (see application form).
 - The Jury will interview 3 to 5 candidates individually selected on the basis of their application before deliberating. Interviews will take place by videoconference from ISAE-SUPAERO, where the candidates will be present.

International Jury

The jury of the Jean Pierson Prize is composed of 6 permanent members:

- 4 donors and patrons who have made the creation of the Prize possible, as follows (or a representative designated by them):
 - Mr. John Leahy
 - Mr. Hazy or Mr. Plueger, for Air Lease Corporate
 - Mr. Nourredine Ouabdesselam
 - Mr. Thierry Pierson or another member of Jean Pierson's family
- Mr. Charles Champion (S 1978), Chairman of the Board of Directors of ISAE-SUPAERO
- Mr. Bernard Ramanantsoa (S 1971), Dean Emeritus HEC Paris

A representative of the ISAE-SUPAERO Foundation is invited to this Jury.

Criteria for assessing applications

- Strength of the argument on concrete achievements revealing the candidate's leadership capacity: deciding, federating, leading, inspiring, surrounding, listening, guiding, communicating
- Richness of the testimonies of support
- Variety of prescribers
- In the event of equal merit, particular attention may be paid to the financial need of the candidates and, if not relevant, their academic results may be taken into account.